



MAIRIE DE GAMBAIS

Place Charles de Gaulle 78950 Gambais
Tél : 01 34 87 01 68 fax : 01 34 87 09 00
E.mail : mairie@gambais.fr

Réunion du conseil municipal **VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2019 à 19 HEURES 30.**

Présents : M. BIZEAU Régis, Maire, M. NIVASSE Roger, M. NIVOIT Raphaël, Mme DELRIVE Anique, M. CHASSAING Claude, Mme BOBBIO Marie-Thérèse, Mme MEYER Nicole, Mme MANCEAU Nadine, M. FEYS Gérard, Mme BIOU Elodie, M. MAINGRE Daniel, M. GOMES Eric, M. JOLY Philippe, M. LECOQ François, M. REY Dominique.

Excusés ayant donné procuration : M. GALIANO José procuration à M. CHASSAING Claude, Mme MARIE Marie-Christine procuration à Mme MANCEAU Nadine, Mme MULLER Christiane procuration à M. FEYS Gérard, M. AKROUT Fadhel procuration à Mme BOBBIO Marie-Thérèse.

A été nommé(e) secrétaire : Mme BIOU Elodie.

L'an 2019, le vendredi 13 septembre ; les membres du Conseil municipal de GAMBAIS se sont réunis en séance à la mairie, salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire en date du 9 septembre 2019.

Début de séance : 19h33.

Approbation du dernier compte rendu

ADOPTÉ à l'unanimité.

1- Renouvellement du contrat de l'intervenant pour la pratique du sport à l'école primaire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'un intervenant pour la pratique du sport à l'école a été recruté pour l'année 2018/2019. Afin de poursuivre la pratique sportive des enfants des classes de l'école primaire dans le cadre du temps scolaire, il convient de renouveler le contrat de cet intervenant pour l'année 2019/2020.

Pour l'année scolaire 2019/2020, cela représente 204 heures, soit 6 heures par jeudi, un contrat de travail sera établi et les horaires annualisés. La rémunération reste fixée à 35 € brut de l'heure.

Le Conseil municipal,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
A l'unanimité,

Décide de renouveler pour l'année 2019/2020 le contrat de l'intervenant pour répondre à un besoin spécifique consistant en l'intervention en matière sportive pour les enfants de l'école de Gambais dans le cadre du temps scolaire.

2- Tarifs des études dirigées.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de fixer le prix mensuel des études dirigées payé par les parents à 35,00 €.

L'étude se déroulera de septembre 2019 à juin 2020 inclus.

3- Marché de la Butte Rouge- résultat de la commission d'appel d'offres.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 septembre 2019 en mairie pour étudier les dossiers reçus dans le cadre d'un appel d'offres pour les travaux de renforcement et d'aménagement de chemins ruraux – chemin de la Butte Rouge pour le choix de l'entreprise.

Une entreprise a répondu dans les délais impartis.

Après analyse de l'offre, la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise EUROVIA, agence de Saint Quentin en Yvelines 78320 La Verrière.

Montant total hors taxes : **57 000,00 €**

Montant total toutes taxes comprises : **68 400,00 €**

INFORMATIONS DIVERSES TRANSMISES AUX CONSEILLERS.

- Rapport d'activité 2018 et rapport d'activité « déchets ménagers » 2018 de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines.
- Rapport annuel sur la qualité de l'eau – année 2018.

Prochain conseil : 13 décembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 16.

Fait à Gambais le 14 septembre 2019

Le Maire
Régis Bizeau

